

LA FONDATION ALZHEIMER OBTIENT LE LABEL " DON EN CONFIANCE "



La Fondation Alzheimer a obtenu le label "Don en Confiance" le 17 février 2022, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que l'association satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. Ce label vise à rassurer tous les donateurs, sans exception, des dons de particuliers au mécénat en passant par les legs. Il est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu du respect de ces exigences est assuré par le Don en Confiance. L'organisation rejoint ainsi les 94 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« Depuis sa création, la Fondation Alzheimer a enraciné ses valeurs dans l'excellence, l'intégrité et la transparence au service de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Notre démarche avec le Don en Confiance s'inscrit dans une perspective de long terme qui traduit notre engagement auprès de la communauté scientifique et médicale ainsi que du grand public.

L'obtention du label "Don en Confiance" constitue donc un aboutissement et une reconnaissance majeurs de l'action de notre Fondation. »

Philippe Amouyel, Directeur Général de la Fondation Alzheimer

Depuis 2008, la Fondation Alzheimer finance une recherche audacieuse et innovante pour comprendre les mécanismes de la maladie, trouver de nouveaux traitements et retarder l'âge d'apparition des symptômes. La Fondation se veut premier financeur non-gouvernemental de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en France sur les 10 dernières années. Pour donner un futur à notre mémoire, la Fondation soutient la recherche, des sciences fondamentales aux sciences humaines et sociales, accélère les transferts de découvertes en stimulant l'innovation et sensibilise le grand public à la prévention. La Fondation associe les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la lutte contre cette maladie.

[Retrouvez ici la liste des organisations labellisées "Don en Confiance"](#)

LE RÔLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires avec la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Ayant fondé il y a près de trente ans une Charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi du label "Don en Confiance" aux organisations qui en font la demande et fonde le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.



Avec le
soutien de



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

SERVICE DE PRESSE

CONTACT : Jean-Baptiste GALLAND, Agence Garp Communications



06 89 26 65 81



jbgalland@garpcommunications.com / www.donenconfiance.org